

Programme 2019

Géographies de l'argent

Circulation des richesses
et dynamiques territoriales



L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe propose un cycle annuel de formation mettant en débat les questions d'aménagement et de développement des territoires en Europe et dans le monde.

L'Ihedute est une association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées. Il est soutenu par L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garants de la qualité scientifique du programme.



Le cycle annuel de formation

Objectifs

Former aux enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires ;
Approfondir la connaissance des politiques territoriales en France et en Europe ;
Stimuler l'ouverture d'esprit et la capacité de management stratégique.

Déroulement

L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe propose un cycle d'une année, de janvier à décembre (environ 200 heures de formation).

Il se compose d'une dizaine de sessions de deux jours chaque mois. Les sessions ont lieu le jeudi et vendredi toute la journée. Elles se tiennent généralement dans les locaux des partenaires de l'IHEDATE, à Paris ou en région.

Le cycle de l'IHEDATE propose également une mission d'étude de 5 jours dans un pays européen.

Public

Une soixantaine d'auditeurs, professionnels confirmés, en responsabilité ou à un moment charnière de leur carrière et issus de milieux professionnels différents :

- entreprises – industrie, travaux publics, services, cabinets d'expertise, grandes entreprises de réseaux ;
- directions centrales ou services déconcentrés de l'État ;
- agences concernées par le développement territorial – chambres consulaires, sociétés d'économie mixte ;
- élus ou cadres dirigeants des collectivités territoriales ;
- acteurs de la société civile – journalistes et syndicalistes.

Contenu pédagogique

Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

Les sessions visent à doter les auditeurs des fondamentaux sur les questions territoriales : dynamiques démographiques et sociales, gouvernance territoriale, politiques publiques, mutations économiques, transition écologique, révolution numérique, mobilités... Elles s'appuient sur des cas concrets pour illustrer le thème de l'année et analyser les stratégies territoriales.

À partir du second semestre, les auditeurs sont répartis en ateliers portant sur des territoires différents. L'objectif est de stimuler les capacités d'expertise collective et de capitaliser les connaissances acquises à partir d'une question pratique posée par un commanditaire.

Programme 2019

Géographies de l'argent | Circulation des richesses et dynamiques territoriales

L'ambition du cycle 2019 est d'aborder les territoires à travers les flux monétaires et financiers qui les irriguent. Une géographie de l'argent, prise dans son acception la plus large, permet d'articuler les territoires de la finance (où se crée l'argent et comment circule-t-il ?), ceux de l'investissement et de la production (où se crée la richesse ?), ceux de la consommation (où dépense-t-on ?), ceux de l'épargne (où et comment accumule-t-on ?).

Ce faisant, on abordera des enjeux territoriaux majeurs, comme l'évolution des systèmes productifs locaux et leur financement, les mutations de la production urbaine et immobilière, les modalités de la transition énergétique et écologique, les inégalités et les solidarités entre territoires. Car si l'argent circule entre les territoires, il alimente aussi la polarisation spatiale et sociale.

On pense d'abord, bien sûr, à l'extrême concentration de l'industrie financière « globalisée » dans quelques grands

centres et aux effets massifs d'accumulation des richesses ainsi produits. Depuis ces centres s'organise l'hyper-mobilité du capital entre les différents marchés d'actifs et entre les territoires. Les normes des marchés financiers – liquidité, rentabilité, risque – tendent alors à s'appliquer à toutes les formes de capital, productif, immobilier, foncier. La cohérence des portefeuilles prévaut sur la cohérence territoriale. La financiarisation alimente des bulles sur certains territoires tandis qu'elle en laisse d'autres totalement de côté.

Mais les intermédiaires financiers ne sont pas uniquement globaux : les systèmes bancaires et de financement nationaux restent assez fortement différenciés. Surtout, ils sont loin d'être les seuls acteurs à orienter la localisation de la richesse. Les entreprises, tout en étant soumises pour les plus grandes aux logiques du capitalisme actionnarial, déterminent leur choix d'implantation en fonction de critères le plus souvent extra-

financiers. L'État, tout en étant soucieux de préserver sa base fiscale et de financer sa dette sur les marchés internationaux, organise un énorme dispositif de réallocation de l'argent à l'échelle nationale, qui rééquilibre partiellement les forces d'agglomération de la globalisation. Les individus, par leur consommation, leurs déplacements, leurs solidarités familiales, jouent également un rôle redistributif majeur.

Alors que l'on observe depuis quelques années un relatif repli de la globalisation financière – manifestation parmi d'autres d'une mutation, sinon d'un reflux, de la mondialisation – quelles sont les perspectives offertes par une « relocalisation » de la finance, misant sur les « circuits courts » de l'argent ? Comment canaliser l'épargne vers des projets et des investissements dont la rentabilité est considérée comme trop lointaine ou incertaine par les acteurs financiers traditionnels ? En un mot, comment financer un développement territorial plus inclusif et plus durable ?

Ouverture
16 janvier 2019
Paris

Conférence inaugurale

Les auditeurs sont accueillis par le président de l'IHEDATE et l'équipe pédagogique, en présence de représentants du conseil d'administration et du conseil scientifique.
La présentation du thème de l'année est illustrée par une conférence introductive.

Session 1
17 - 18 janvier
Paris

Grandes tendances socio-économiques : tous entrepreneurs ?

Jean Viard
CNRS

Quelles sont les grandes forces à l'œuvre derrière les transformations des sociétés européennes ? Dans le temps long, c'est une perspective émancipatrice qui domine : allongement de la vie, libération du temps, émancipation des femmes, montée du niveau d'éducation... Les idéaux sociaux sont désormais centrés sur l'épanouissement de l'individu. Mais l'éclatement des identités collectives laisse le champ libre à la diffusion d'un ethos entrepreneurial à toutes les sphères de la société. Chacun pourvu de son « capital », humain, social, financier, déploie des stratégies éducatives, professionnelles, ou encore résidentielles pour le faire fructifier... Comment, dès lors, faire société ?

Session 2
7 - 8 février
Paris

Acteurs, logiques et territoires de la finance

Frédéric Gilli
Agence Grand
Public, Sciences Po

Thierry Philipponnat
Institut Friedland,
CCI Paris-Ile-
de-France

C'est devenu un truisme d'affirmer que la finance est « hors-sol », déterritorialisée et déconnectée de l'économie « réelle ». Les transformations financières ont pourtant un impact massif sur les reconfigurations territoriales. Le plus manifeste est la géographie extrêmement hiérarchisée de la « planète finance », qui s'incarne dans une poignée de « villes globales » interconnectées. Celles-ci concentrent les acteurs majeurs, les capitaux et les compétences financières les plus sophistiquées. Elles organisent et exploitent l'hyper-mobilité du capital entre les territoires. Alors que le pouvoir financier semble se concentrer, les territoires sont-ils condamnés à tenter de capter des flux qui les dépassent ? Quelle place pour les acteurs locaux de la finance ? Quelles perspectives pour un rapprochement des besoins et des capacités de financement à l'échelle locale ?

Session 3
14 - 15 mars
Bordeaux

Capitalisme hyper-industriel et dynamiques territoriales

Pierre Veltz
Président
du conseil
scientifique
de l'Ihdate

Denis Boissard
UIMM

Les représentations des systèmes productifs charrient beaucoup de contre-vérités : l'industrie serait en voie de disparition, nous entrerions dans une société de l'immatériel, les robots seraient en passe de tuer l'emploi... Nous vivons en réalité l'avènement d'une nouvelle forme de société industrielle, dans laquelle l'industrie manufacturière, les services et le numérique sont de plus en plus étroitement imbriqués. Mais c'est aussi une société où la présence industrielle reste un facteur de prospérité pour les territoires. Quels sont les atouts et les faiblesses du tissu productif français pour relever les défis de l'âge hyper-industriel ? Comment favoriser des écosystèmes financiers propices à l'innovation ? À l'heure de l'éirement mondial des chaînes de valeur, sur quoi repose l'ancrage local des industries ?

Mission d'étude
8 - 12 avril
**Grande-
Bretagne**

Après le Brexit, recoudre le territoire ?

Au lendemain de la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne le 29 mars 2019, nous nous attacherons moins aux détails de l'accord qui aura (ou n'aura pas ou n'aura pas encore) été trouvé, qu'aux fractures territoriales dont le Brexit est le symptôme et aux stratégies qui se dessinent pour y faire face. Dans un pays traversé par de profondes tensions, entre les partisans et les opposants au Brexit, entre le Sud et le Nord, entre l'Angleterre et les autres nations du Royaume, un nouveau pacte doit être construit. Quel avenir pour Londres et pour l'industrie financière de la City ? Avec quelles ressources lutter contre les inégalités territoriales dans un contexte de forte restriction budgétaire ? Quels principes vont guider la renationalisation des politiques européennes ? Se pose enfin l'épineuse question de l'unité du Royaume face aux tentations sécessionnistes.

Session 4
16 - 17 mai
Bruxelles

L'espace européen, entre dérégulation et régulation

Jean Quatremer
Libération

L'Union européenne se construit depuis plusieurs décennies comme un espace de libre circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux. Mais dans tous les domaines, le principe du laisser-faire est mis à mal par les crises successives qui secouent l'Union, de la crise de la zone euro au Brexit, en passant par la crise migratoire. Quelques semaines avant les élections européennes, comment sont perçues et interprétées ces crises depuis Bruxelles ? Comment lutter contre les divergences qui écartèlent l'Europe ? Quelles solidarités, notamment financières, rebâtir entre ses membres ? L'Europe peut-elle encore tenir les promesses de paix et de prospérité partagée qui la fondent ? Peut-elle regagner la confiance des citoyens en défendant ses valeurs démocratiques et son modèle social ?

Session 5
6 - 7 juin

Lyon

Recompositions de l'État et autonomie des pouvoirs locaux

Patrick Le Galès
Sciences Po,
Centre d'études
européennes, CNRS

Les États européens se reconfigurent sous l'influence de multiples facteurs : processus de globalisation, construction européenne, montée des pouvoirs locaux, autant de transformations qui affectent l'exercice de l'autorité, les modes de pilotage de l'économie, la protection des citoyens. Comment gouverner des sociétés mobiles, fragmentées, inégales ? Comment répondre à la demande électorale de services publics efficaces dans un contexte de raréfaction de l'argent public et d'affaiblissement du pouvoir de taxation ? Quelle autonomie pour les collectivités territoriales dans ce contexte de recomposition de l'État ?

Ateliers
4 - 5 juillet

Les ateliers sont l'occasion d'un travail approfondi en petit groupe. À partir d'une situation territoriale particulière, le travail collectif s'organise au premier semestre avec une session dédiée. Lors du second semestre, les auditeurs produisent un état de leurs réflexions en s'appuyant sur leurs compétences et leurs expériences. Ce travail est présenté à l'ensemble de la promotion lors de la dernière session du cycle co-organisée avec les auditeurs.

Session 6
19 - 20 septembre

Paris
Saint-Denis

Richesses invisibles, richesses des invisibles

Philippe Estèbe
Acadie

Les territoires diffèrent selon la nature des revenus qui les irriguent. Les transferts sociaux, l'emploi public, mais aussi les mouvements résidentiels des retraités et des touristes dessinent une « circulation invisible des richesses » pour reprendre l'expression de Laurent Davezies. D'autres flux encore échappent largement aux radars de la comptabilité publique : économie informelle, activités illicites, etc. Ces transferts multiples alimentent le débat : quels territoires sont gagnants, lesquels sont perdants ? Qu'en est-il des quartiers de la politique de la ville ? Des territoires ruraux ? Et au sein de chaque territoire, quelles sont les nouvelles formes de l'échange local ?

Session 7
17 - 18 octobre

Lille

Investir pour l'avenir

Dominique Dron
Conseil général
de l'économie,
ministère
des Finances

Michel Savy
Université Paris-Est

Les liquidités n'ont jamais été aussi abondantes, ni l'argent si bon marché que ces dernières années : le problème n'est donc pas la pénurie d'argent, mais les infrastructures financières, la « tuyauterie » capable d'acheminer efficacement l'épargne disponible vers les projets d'avenir. Car les horizons d'investissement et les normes de rentabilité des acteurs financiers privés sont difficilement compatibles avec les exigences de la transition écologique ou le financement de certaines infrastructures. Cette situation réinterroge le rôle des pouvoirs publics. Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, comment maximiser l'effet de levier de l'intervention publique ? Comment promouvoir les investisseurs de long terme et le financement d'un développement durable ?

Session 8
14 - 15 novembre

Paris
Champs-
sur-Marne

La ville saisie par la finance

Ludovic Halbert
CNRS

La fabrique urbaine s'intègre désormais dans le capitalisme global : la production et la gestion de la ville, du cadre bâti aux infrastructures urbaines, sont devenues le terrain de jeu de grandes firmes, et l'industrie de la finance développe un appétit croissant pour les actifs urbains. Quelles sont les formes et les conséquences de cette financiarisation ? Comment évoluent le financement du logement et celui des services urbains ? Quels impacts sur les formes urbaines, la structuration des territoires et finalement le gouvernement des villes ?

Session 9
12 - 13 décembre

Paris

Clôture du cycle 2018

Les auditeurs

Synthèse des ateliers et bilan du cycle



Qu'est-ce que l'IHEDATE ?

Un lieu de formation, de réflexion et d'échanges

L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe organise un cycle d'études qui met en débat les sujets fondamentaux du développement des territoires. Parce que les territoires se reconfigurent et expérimentent, les praticiens de l'aménagement et du développement territorial sont confrontés à des sujets de plus en plus complexes, exigeant des approches multidisciplinaires et impliquant de multiples acteurs.

Un carrefour d'expériences et de cultures

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, venus d'horizons variés et investis dans des politiques ou des activités économiques liées au développement territorial. Elle donne une large place aux producteurs de territoire dans leur diversité et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

Dans cette optique, les auditeurs sont des acteurs à part entière de la formation.

Une exigence intellectuelle

L'IHEDATE s'appuie sur un partenariat scientifique avec l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po. Son conseil scientifique est présidé par Pierre Veltz et composé de Nadine Cattan, Julien Damon, Laurent Davezies, Olivier Denert, Philippe Estèbe, Frédéric Gilli, Elisabeth Grosdhomme Lulin, Ludovic Halbert, Charlotte Halpern, Marie-Christine Jaillet, Jacques-François Marchandise, Nathalie Roseau, Michel Savy, Martin Vanier.

La formation fait intervenir chaque année une centaine d'intervenants d'excellence : chercheurs, experts et acteurs publics et privés.

Un organisme partenarial

L'IHEDATE s'appuie sur des partenariats variés avec des

structures publiques et privées : le CGET, la Banque des territoires, des ministères, des collectivités territoriales et leurs associations, des entreprises, des fédérations professionnelles.

La diversité des partenaires est garante de l'indépendance intellectuelle de l'Institut et de la composition diversifiée des promotions. Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des sessions et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'IHEDATE.

Un réseau unique

Depuis la première promotion, en 2000, l'IHEDATE a accueilli près de 1 000 auditeurs. Le réseau est partie prenante de la vie de l'Institut à travers l'implication des anciens auditeurs et des partenaires. L'association des auditeurs (AA-Ihodate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens entre les auditeurs au-delà de la formation.

Les inscriptions

La date limite de réception des candidatures est le **15 octobre 2018**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae par voie électronique à :

IHEDATE : candidatures@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de :

4 500 euros pour les organismes membres de l'IHEDATE,
5 500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires,
8 000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires.

*(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du code du travail
- au nom de l'IHEDATE enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).*

Organisme référencé Datadock



Les renseignements

Nathalie Leroux

IHEDATE

22 - 28 rue Joubert - 75009 Paris
tél. : 01 55 04 05 07 / 07 82 76 26 97

candidatures@ihedate.org

<https://www.ihedate.org>



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'IHEDATE est présidé par **Pierre Calvin**, président de Routes de France, promotion IHEDATE 2005, ancien directeur prospective, commercial et marketing du Groupe Colas.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, et **Anne Mattioli**, coordinatrice logistique et secrétaire pédagogique.

Les partenaires



BANQUE des
TERRITOIRES

